

afin que cette ville et ce diocèse soient préservés de la contagion ; de donner ce jour-là la bénédiction du Très-Saint Sacrement et pendant l'octave de cette fête, avec une procession le dernier jour.

Fait à Lyon, les jour et an que dessus.

COURBON,  
vicaire général,

RENAUD,  
vicaire général,

CHOLLETON,  
vicaire général,

Par MM. les Vicaires généraux :  
Allibert, pro-sec.

Ce document est extrait du registre (1) de la Confrérie de la Bonne Mort qui existe dans la paroisse de Saint-George (2).

La chapelle de Saint-Roch avait été démolie peu de temps après avoir été vendue comme bien national ; en 1807, on acheva de la raser (3). L'emplacement qu'elle occupait et les jardins qui l'entouraient ne tardèrent pas à être cédés par le premier acquéreur au propriétaire voisin, qui les réunit à sa maison des Tournelles ou château de Choulans (4). Après plusieurs autres mutations, la propriété entière a été vendue, en 1899, à la Société anonyme immobilière de Choulans.

Il ne reste plus aujourd'hui, de l'antique chapelle de Saint-

(1) Commencé en 1807.

(2) Communiqué par M. l'abbé Gilbert Jarrosson, vicaire de la paroisse de Saint-George.

(3) Les fondations, qui subsistaient encore en 1848, ont été détruites à cette époque par les ouvriers des ateliers nationaux. — Voy. MEYNS, *Anciennes églises*, p. 125.

(4) Le château de Choulans est situé à trois cents mètres environ, au levant, de la terrasse où s'élevait jadis la chapelle de Saint-Roch. Il a été bâti, en 1529, par Pierre Tourvéon, bourgeois de Lyon. En 1530, celui-ci obtenait du Chapitre de Saint-Just la permission de « recueillir les eaux fluentes dans le chemin pour les conduire dans ses fonds ».